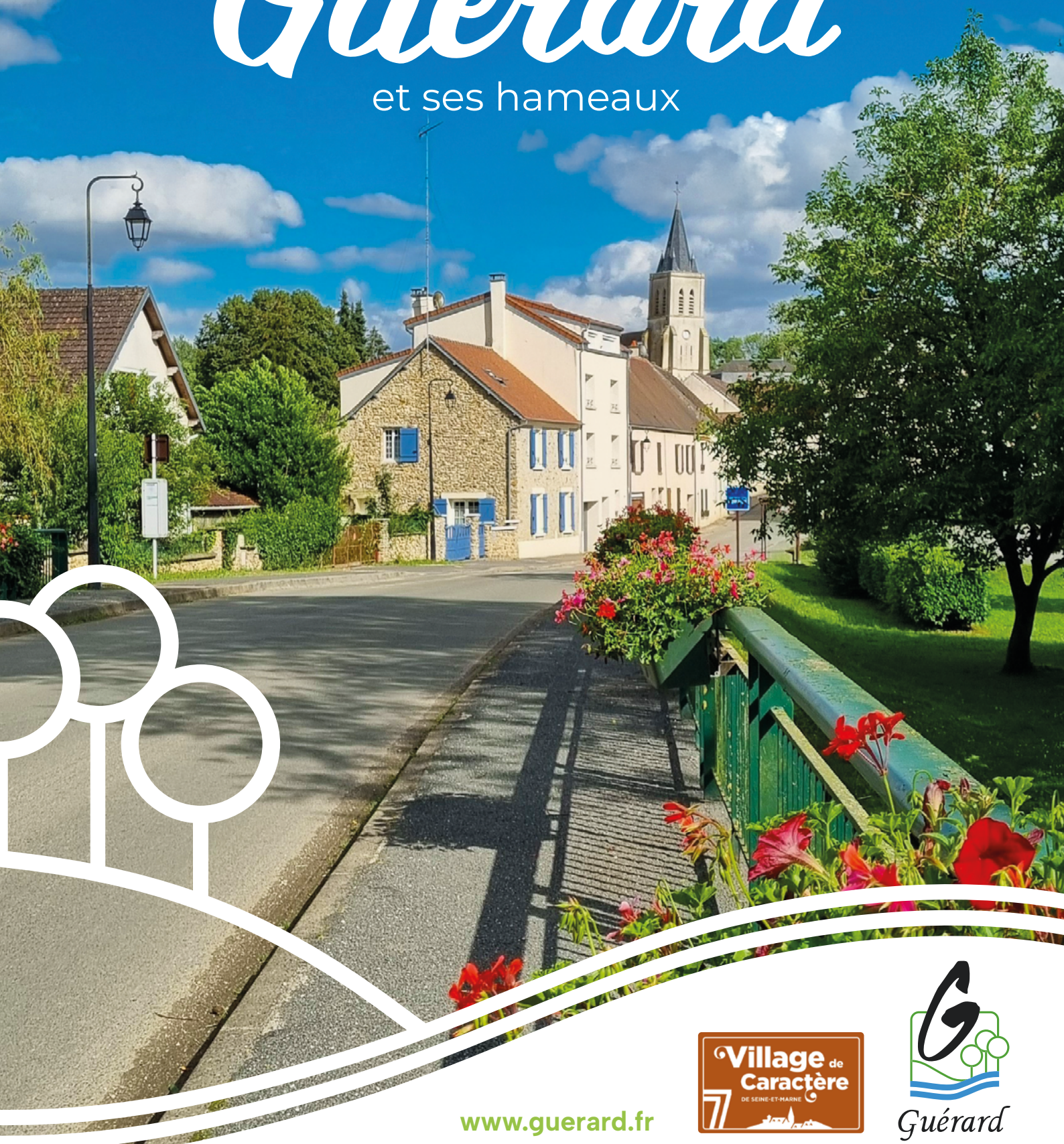


Mai 2025

Vivre à Guérard

et ses hameaux



www.guerard.fr





 Place de la Mairie
77580 Guérard

 01 64 75 68 88

 mairie@guerard.fr

 www.guerard.fr

Votre mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 sauf juillet/août

Restons connectés

 mairieguerard

 Guérard 77580

VIVRE À GUÉRARD ET SES HAMEAUX Mai 2025

Directeur de la publication : Daniel Nalis

Rédaction : Pauline Léger

Conception / Réalisation : Agence 377

Degrés / Margaux Pilorge

Crédits photos / Images : Mairie de Guérard - Coulommiers Pays de brie Agglomération - Pauline Léger - Kathleen Bisch - Victor Diaz - Daniel Kiszal - ASLC - Comité de Jumelage - Commune Libre de Montbriex - La Feuille de Vigne Guérardaise - Covaltri - Les P'tits Cartables - Vecteezy.com - Freepik.fr

Impression :

Copytop Val d'Europe

Imprimé en 1250 exemplaires.



À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO :

- 3 ÉDITO
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 6 VIE MUNICIPALE
- 12 TRAVAUX
- 14 SCOLAIRE
- 16 VIE ASSOCIATIVE
- 19 ENVIRONNEMENT
- 21 ÉCHOS DE L'AGGLO
- 23 CIVISME
- 24 AGENDA



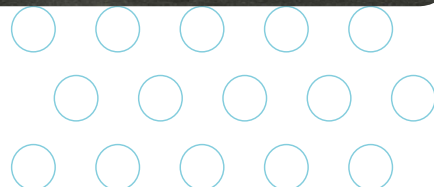
p.6



p.9



p.12





Chers administrés,

Anne-Marie Thiébaut nous a quittés le 26 janvier dernier. Notre maire adjointe au CCAS et au patrimoine mérite tous les hommages qui lui sont rendus et ce bulletin se doit d'y contribuer. La vie continue aurait-elle dit !

Le conseil municipal du 7 avril a voté le budget 2025. Pour les grandes lignes, outre les travaux « Croix Jacquée/Binache » accès aux écoles et centre de loisirs, qui sont terminés, les gros investissements des prochains mois prévoient ; réfection des voies les plus endommagées, agrandissement de la cantine scolaire et réaménagement accès piétons à l'école maternelle.

En ce qui concerne les travaux urgents pour parer les effets des inondations et ruissellements, l'agglomération a validé le descriptif chiffré de la commune, avant que d'autres grosses

réalisations en amont, à l'échelle du Département, de la Région et de l'État, soient programmées.

Il est clair que suite aux dernières précipitations, notamment celles de début octobre, nous devons déjà limiter au mieux les désagréments.

Ces sujets, ainsi que d'autres également communaux, seront développés au fil des pages qui suivent.

Nous arrivons aux beaux jours qui se prolongent, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon printemps.

Joyeuse lecture,
Daniel Nalis

HOMMAGE À ANNE-MARIE THIÉBAUT, ADJOINTE AU MAIRE

En début d'année, Anne-Marie nous a quittés. **Élue investie et femme de conviction**, elle a marqué notre commune par son engagement, sa vitalité et son amour pour Guérard.

Elle avait rejoint le conseil municipal dès 2008, avant de devenir adjointe au Maire sur le mandat 2014-2020, puis conseillère communautaire au sein de l'Agglomération Coulommiers Pays de Brie. Femme de terrain, fidèle aux valeurs de proximité et d'intérêt général, elle a œuvré sans relâche.

En tant que **vice-présidente du CCAS et déléguée au patrimoine**, Anne-Marie a piloté de nombreuses actions : mise en place des ateliers bien-être avec le Département, repas de Noël, colis des anciens, prime de chauffage... Elle fut également un moteur essentiel dans l'obtention des labels « Village fleuri » puis « **Village de caractère** », auxquels elle tenait tout particulièrement.

Passionnée par le patrimoine local et les richesses de notre territoire, elle a porté avec enthousiasme des projets culturels d'envergure, tels que l'exposition « Les Guérardais et la Vigne », ou encore le festival « Emmenez-moi ». Elle

était aussi **une figure incontournable de la vie associative**, toujours présente lors des manifestations locales.



Mais s'il est un engagement qu'elle portait dans son cœur, c'est bien celui des **Clochers du Grand Morin**, association qu'elle présidait avec ferveur. Sous son impulsion, conférences, expositions, concerts, randonnées, trocs de plantes et événements festifs se sont multipliés, toujours dans un esprit de partage et de transmission. Elle savait fédérer, rassembler, faire émerger les talents et les idées. Aux côtés de son fidèle complice Patrice Abauzit, elle a constitué **l'équipe des « Essarteurs »**, un groupe de bénévoles passionnés, qui se sont lancés à la reconquête des sentiers oubliés de notre belle commune.

Anne-Marie était une femme entière. Son attachement à Guérard, son énergie contagieuse et sa joie de vivre ont profondément marqué celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer. Les nombreux témoignages d'affection reçus en mairie en disent long sur l'empreinte qu'elle laisse dans le cœur des Guérardais.

INONDATIONS 1

10 octobre 2024

Lors de la crue exceptionnelle d'octobre, le pont a dû être fermé à la circulation. Devant l'impossibilité des pompiers à intervenir avec leur bateau pneumatique, le Maire a sollicité l'aide de la famille de Rieux, qui a alors improvisé un service de navettes. Benne attelée au tracteur, elle a permis à de nombreuses familles de récupérer leurs enfants en toute sécurité. Une expérience pour le moins "originale" qui, malgré la gravité de la situation, aura eu le mérite d'amuser les écoliers.

EXPOSITION KAPLAS 2 3

18 octobre 2024

Les élèves de l'école du Rempart ont participé à une activité Kapla. Collaboration et précision étaient de rigueur pour construire ces superstructures, qui ont fait l'objet d'une exposition en fin de journée.

SOIRÉE BEAUJOLAIS 4 5

22 novembre 2024

L'association La Feuille de Vigne Guérardaise a célébré le Beaujolais nouveau autour des vins d'Alain Laborderie et de charcuteries et fromages locaux. Une belle soirée sous le signe du partage et du terroir !

PIÈCE DE THÉÂTRE 6

30 novembre et 1^{er} décembre 2024

La troupe de théâtre de l'ASLC, menée par Antonio Labati, a conquis le public avec sa nouvelle création : L'Épervier et les Vautours. Une mise en scène originale, des comédiens investis et un beau moment de divertissement salués par les applaudissements !

VISITE DE LA STEP 7

7 janvier 2025

Les élus de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie, qui a en partie financé les travaux, sont venus pour visiter la nouvelle station d'épuration des eaux usées (STEP), mise en service en septembre 2024.

SOIRÉE TARTIFLETTE 8 9 10

15 mars 2025

Le Comité de jumelage a clôturé l'hiver avec sa soirée Tartiflette. Vous avez été nombreux à vous régaler avant d'enflammer la piste de danse. C'est grâce à votre participation que l'association peut offrir des visites aussi intéressantes à ses jumelés allemands lors de leur venue à l'Ascension. MERCI !

CHASSE AUX OEUFS 11 12

20 avril 2025

La traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité a ravi les enfants qui ont arpenté le parc des Georgères à la recherche des précieux œufs... à échanger contre de vrais chocolats.





8



11



7



4



6



2



1



3



9



5



12



10

BUDGET 2025

Le conseil municipal a voté le budget 2025 lors de la séance du **7 avril dernier**. Ce moment clé fixe les grandes **orientations financières** de l'année à venir et permet de programmer les projets à réaliser.

Comment fonctionne un budget communal ?

Le budget d'une commune se divise en deux grandes sections :

1. Le fonctionnement

Il regroupe tous les mouvements nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine.

- **Dépenses de fonctionnement : 2.461.630 €** (ex : masse salariale, entretien des bâtiments communaux, frais généraux etc)

2. L'investissement

Il concerne les projets qui modifient la valeur du patrimoine de la collectivité.

- **Dépenses d'investissement : 1.923.884 €** (ex : travaux, achat de matériel, acquisitions immobilières...)

Le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que les recettes de fonctionnement (ex : dotations de l'État, impôts locaux, loyers...) doivent suffire à financer les charges de fonctionnement, tandis que les recettes d'investissement (ex : subventions, emprunts...) doivent permettre de couvrir les dépenses liées à l'investissement.

Parmi les projets phares financés cette année :

- **Réfection des voiries**
- **Agrandissement du restaurant scolaire**
- **Modification de l'entrée de l'école maternelle**

La commune veille à choisir chaque projet en tenant compte des priorités du territoire, des besoins des habitants et des moyens financiers disponibles. *Plus d'infos sur les travaux à venir en page 12.*

DÉPART À LA RETRAITE DE NOTRE PHARMACIENNE CHRISTINA

Pharmacienne à Guérard depuis près de 30 ans, Christina prendra sa retraite cette année.



C'est en janvier 1996, sous le mandat de Bernard Chapelain, qu'elle avait ouvert la pharmacie, créant **un service de proximité précieux** à l'ensemble des habitants. Consciente de l'importance de son commerce dans la vie locale, Christina met tout en œuvre pour **trouver un repreneur**. Toutefois, dans un contexte national de **désertification médicale**, la tâche n'est pas aisée.

Pour convaincre un.e pharmacien.ne de s'installer à Guérard, il est essentiel de lui démontrer que l'activité est viable. Or, depuis l'après Covid, **la fréquentation est en baisse**.

Nous appelons donc chacun de vous à soutenir les commerces dont la pharmacie fait pleinement partie.

À Guérard, nous avons encore la chance de disposer de commerces et de services de santé de proximité. Tous nos voisins n'ont pas cette chance. Faisons en sorte, collectivement, de préserver cet avantage précieux.

Soutenons nos commerces avant qu'il ne soit trop tard !

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : GUÉRARD PRÉPARE L'AVENIR

La commune a lancé la révision de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** pour adapter les règles d'aménagement aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels.

Pourquoi cette révision ?

Le PLU de 2012 présente plusieurs incohérences, notamment le classement inapproprié de terrains en **Espaces Boisés Classés (EBC)**, limitant leur usage pour les propriétaires. La révision en cours vise à redéfinir ces périmètres, tout en intégrant les **projets viticoles** en développement.

Par ailleurs, la **loi ALUR de 2014** a fait évoluer la réglementation, notamment en supprimant les coefficients d'occupation des sols. Cela a entraîné une augmentation des **divisions parcellaires** et des **projets de construction**, parfois en rupture avec le caractère du village. Sans adaptation du PLU à ces nouvelles règles, la collectivité ne pouvait légalement s'y opposer.

La révision permettra donc de mieux encadrer l'urbanisation et d'anticiper les orientations du **futur Parc Naturel Régional**, notamment en limitant les constructions aux « dents creuses ».

Une vision pour la commune

Ce nouveau PLU doit préserver l'**identité**



rurale de Guérard, tout en répondant aux enjeux suivants :

- Développement économique via l'agriculture et à la viticulture,
- Préservation de la qualité de l'environnement et du patrimoine (naturel et bâti),
- Valorisation touristique du territoire,
- Renforcement de la mobilité douce,
- Maîtrise de l'habitat, recentré vers le bourg, les cœurs de hameaux et la gare,
- Gestion des risques d'inondations et ruissellements.

Calendrier

La révision a débuté en octobre 2021, pour une **approbation prévue fin 2025** par l'intercommunalité.

Le saviez-vous ?



Ce sera la dernière révision du PLU communal : à horizon 2030, le PLUi de l'agglomération Coulommiers Pays de Briere remplacera tous les PLU communaux et deviendra la nouvelle référence pour les autorisations d'urbanisme.

AVENUE DE LA BINACHE : NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

Les travaux d'aménagement de l'**avenue de la Binache** sont désormais terminés. Ce chantier, attendu de longue date, a permis de sécuriser la voirie et d'améliorer le cadre de vie.

Depuis le 1er avril, la **rue est désormais en sens unique**, dans le sens route de la rue de la Croix Jacquée vers la Grande rue. Cette mesure a été prise afin de fluidifier la circulation et renforcer la sécurité pour tous les usagers, notamment aux abords des écoles.





GUÉRARD, PREMIER VILLAGE VITICOLE D'ÎLE-DE-FRANCE

À Guérard, la vigne est bien plus qu'un projet : c'est un pan entier de l'histoire du village. Cultivée dès les VI^e - VII^e siècles, elle a représenté jusqu'à 600 hectares sur les 2000 que compte la commune. Jusqu'au XIX^e siècle, la viticulture y faisait vivre trois familles sur quatre et « *le vin de Guérard se vendait sur les marchés de Paris et de Meaux comme vin de Chablis* ».

Mais dès la fin du XIX^e siècle, la vigne décline inexorablement sous l'effet de plusieurs facteurs : concurrence des vins du sud facilitée par l'essor du chemin de fer, conversion des terres en cultures plus rentables, exode rural... Les maladies de la vigne, puis l'arrivée du phylloxéra en 1893, achèvent le vignoble.

Aujourd'hui, la municipalité s'engage dans un projet ambitieux : redonner à Guérard sa vocation de village viticole et en faire la vitrine du vin d'Île-de-France. Pour cela, une partie des coteaux historiquement viticoles sont progressivement réhabilités. Une initiative qui s'accompagne d'un développement culturel et œnotouristique, notamment avec le projet de création de la Maison du Vin d'Île de France dans les locaux de l'ancienne école.

Ce dossier a pour objectif de présenter le projet, ses acteurs et ses enjeux. Au-delà du défi agricole, il s'agit d'un projet collectif rendant hommage au passé mais tourné vers l'avenir, avec des bénéfices concrets pour la commune et ses habitants.

1 Domaine Bois Brillant

« Nous avons planté nos premiers ceps en 2003. À l'époque, nous n'avions pas le droit de commercialiser notre vin. Du coup, nous avons créé Vigne Envie, une activité de caviste et d'événementiel, pour nous aider à développer et entretenir le domaine viticole. Finalement, depuis 2020, nous pouvons vendre nos vins et avons la fierté de voir nos bouteilles dans le Gault et Millau mais aussi sur quelques grandes tables, notamment des restaurants étoilés ».

Famille KISZEL, vignerons



3 Famille de Rieux

« Troisième génération d'agriculteurs et éleveurs à Guérard, nous avons planté un hectare de vigne sur une parcelle de Rouilly-le-Bas en 2019. Exclusivement en chardonnay... Nous nous occupons de la viticulture et après les vendanges, nous confions notre raisin à Agathe Maury, agricultrice et vigneronne à Beauthiel, qui se charge de la vinification de notre cuvée. »

Famille de Rieux, agriculteurs-éleveurs



Bon à savoir : D'autres domaines viticoles ont été créés mais n'ont pas encore commencé les plantations.



ZOOM SUR LA FEUILLE DE VIGNE GUÉRARDAISE

Créée en 2001 dans le but de sauvegarder le patrimoine culturel de la vigne à Guérard, l'association organise depuis quelques années, les « Vendanges Sauvages ». Les membres récoltent les raisins qui poussent librement dans Guérard pour élaborer la cuvée artisanale « La Sauvageonne », distribuée lors du défilé de chars de la Fête de Montbriex ». **Plus d'infos en page 17.**

Les exploitations viticoles à Guérard

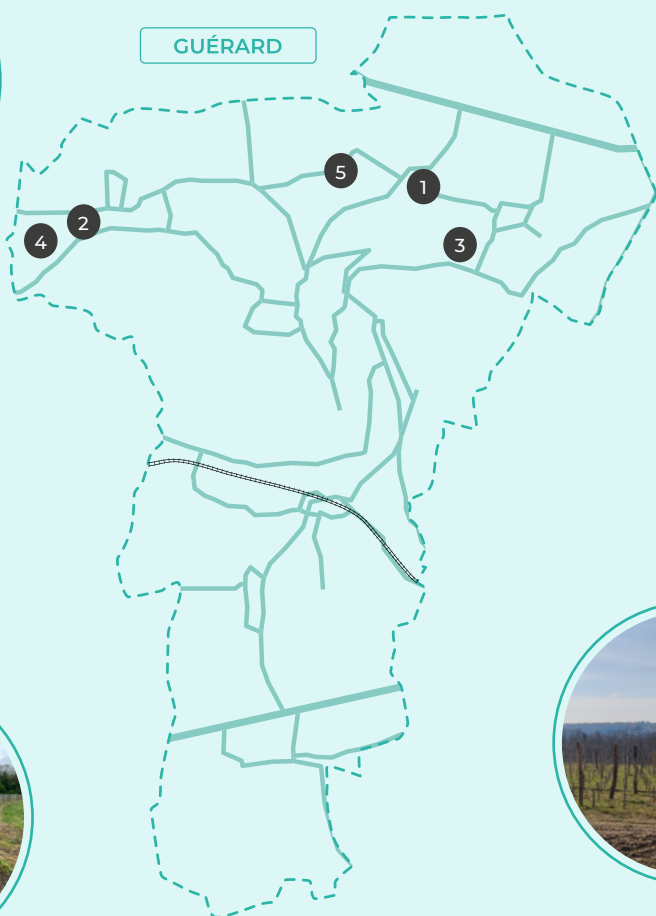
2 Domaine des Terres Blanches

« Je suis issu d'une lignée de 13 générations de vignerons à Monthérand, qui remonte jusqu'en 1650. Je me souviens encore de mon père foulant le raisin dans une cuve de 600 litres en 1954. C'est pourquoi j'ai souhaité contribuer au projet viticole local, en remettant en culture quelques anciennes parcelles de vigne situées aux Terres Blanches. C'est ma manière de faire perdurer ce patrimoine. »

Jean-Louis NICAISE, propriétaire



GUÉRARD



4 Domaine des Fortes Terres

« Originaire de Guérard, j'ai immédiatement compris le potentiel du projet viticole et j'ai eu envie d'en faire partie. Lorsque l'exploitation de la ferme de Rézy (Tigaux) a été mise en vente, je me suis associé à des amis passionnés de vin et, ensemble, nous avons racheté quelques parcelles, à cheval sur Tigaux et Monthérand. En 2024, nous avons planté 15.000 pieds de vignes que nous cultivons en agriculture biologique. L'objectif est d'accroître le domaine progressivement et de construire un chai pour assurer tout le processus de vinification sur place tout en créant une véritable activité économique génératrice d'emplois. »

Christophe CRESP, propriétaire



5 Domaine du Montcet

« J'ai racheté la propriété en 2020 avec pour projet d'en faire plusieurs chambres d'hôtes et de développer l'œnotourisme au sein du village. Actuellement, la rénovation est toujours en cours mais j'y ai déjà planté 700 pieds de vignes. La première récolte est prévue pour 2027. Dans l'idéal, j'aimerais trouver quelques autres parcelles pour planter davantage et produire plus. Mais en attendant, je suis déjà très fier d'avoir créé ce micro-vignoble et j'ai hâte de pouvoir ouvrir et servir les premières bouteilles du domaine à mes hôtes. »

Bertrand FERT, propriétaire



PROJET « LA MAISON DU VIN D'ÎLE-DE-FRANCE »

Dans le cadre de son mandat, la municipalité souhaitait rénover et réhabiliter les locaux de l'ancienne école pour y créer un **Centre d'Interprétation de la Vigne**.

L'**exposition éphémère** d'avril 2024 a permis d'en proposer une première préfiguration, saluée par le public pour sa qualité et son potentiel.

Ce projet culturel a déjà fait l'objet de **promesses de subventions** de la part de la **Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie**, du **Département de Seine-et-Marne** et de la **Région Île-de-France**. Toutefois, bien que significatives, ces aides restent à ce jour insuffisantes pour garantir la rénovation complète et la faisabilité du projet.

Dans ce contexte, il a été proposé d'élargir l'ambition initiale, en imaginant un lieu à rayonnement régional, susceptible d'attirer de **nouveaux partenaires et financeurs publics ou privés**. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une « **Maison du Vin d'Île-de-France** » : un lieu qui proposerait un parcours de visite pédagogique, mais aussi un restaurant/bar à vins ouvert à tous, une boutique, des espaces de réception pour les entreprises et les associations, des événements...

À ce stade, **ce projet reste à l'étude**. La municipalité poursuit activement sa réflexion et ses recherches de financements, en veillant à ce que chaque étape soit menée avec pragmatisme, dans le respect des enjeux patrimoniaux, budgétaires et d'aménagement du territoire.



EN SAVOIR PLUS

À la suite de l'exposition « **Les Guéradais et la vigne, des origines à demain** » présentée en avril 2024, un livret retraçant l'histoire viticole de la commune a été réalisé.

Issu d'un travail de recherches mené par des bénévoles passionnés – notamment Claude et René Gauvard et Patrice Abauzit – il met en lumière notre riche patrimoine à travers **archives et témoignages**.



Le livret sera bientôt disponible !

L'IGP ÎLE-DE-FRANCE, DGC GUÉRARD

Depuis 2020, le vignoble francilien bénéficie de l'**Indication Géographique Protégée (IGP) Île-de-France**.



Cette appellation couvre un vaste territoire incluant des zones réparties sur les huit départements franciliens, ainsi que l'Oise, l'Aisne et une partie de l'Eure-et-Loir. Elle autorise la production de **vins rouges, blancs et rosés** à partir de nombreux cépages, offrant aux vignerons souplesse et créativité.

Le cahier des charges prévoit 5 dénominations géographiques complémentaires (DGC) pour souligner la spécificité des vignobles de Suresnes, des Coteaux de Blunay, de Provins, Paris et ... Guérard !





FOIRE AUX QUESTIONS

Combien le projet de Maison du Vin coûterait-il à la commune ?

La commune ne financera pas la Maison du Vin sur ses fonds propres. Le projet étant de dimension régionale, il fera l'objet de **subventions publiques**. Nous travaillons actuellement à lever les fonds nécessaires à la réalisation des travaux. Pour compléter les apports publics, un fonds de dotation a été créé. Son rôle est de collecter des fonds privés via une **campagne de mécénat** qui permet aux entreprises privées de participer au financement du projet.

En quoi le projet viticole est-il bénéfique pour Guérard ?

Le projet vise à valoriser le territoire à travers une activité durable, source d'emploi, d'attractivité et de rayonnement. Il s'agit de donner une **nouvelle impulsion au village**, en s'appuyant sur notre histoire. Être un village de caractère, un vrai... et en être fiers !

L'installation de domaines viticoles et de structures œnotouristiques contribuera à dynamiser la commune, et donc à :

- générer de l'activité économique
- créer de l'emploi et des opportunités entrepreneuriales
- générer des recettes pour la commune et augmenter ses capacités d'investissement
- conserver nos commerces,
- attirer des médecins et des entreprises,
- préserver la valeur de nos biens immobiliers.

C'est un projet qui permettra à Guérard de **se développer sans se dénaturer**, de préserver sa ruralité sans devenir un village-dortoir.

Le projet viticole implique-t-il un déboisement massif ?

Le projet prévoit la réimplantation de vignes sur une partie des coteaux historiques, mais il ne s'agit pas d'un déboisement généralisé. Des périmètres précis ont été définis par le cabinet de géomètre en charge de la révision du PLU.

Les zones concernées se situent sur des terrains

privés en friche, issus de la déprise agricole.

L'objectif est de réhabiliter ces espaces abandonnés en recréant une **mosaïque paysagère équilibrée** : vigne, prairies, boisements conservés, cultures et parcours d'élevage, dans le respect de l'histoire agricole locale.

Les propriétaires travaillent en lien avec le **Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)** pour garantir des pratiques conformes à la réglementation forestière et aux équilibres écologiques.

Quid du ruissellement et de la faune ?

Les projets sont pensés pour respecter l'équilibre écologique et **prévenir les effets du ruissellement**. Des dispositifs de drainage sont prévus avec la création de fossés exutoires en bout de parcelles, permettant de recueillir et filtrer les eaux.

Des mares écologiques seront également aménagées : zones de repos pour la faune, retenues d'eau pour batraciens et insectes, végétation adaptée pour **favoriser la biodiversité**. Des haies et plantes de zones humides seront plantées afin de constituer des corridors écologiques continus.

Peut-on vraiment faire du bon vin à Guérard ?

Oui. Le climat est proche de celui de la Champagne, mondialement reconnue. Avec l'**évolution climatique**, des cépages du sud s'adaptent désormais plus au nord.

À Guérard, la constitution géologique, l'orientation et le dénivelé des coteaux sont particulièrement **favorables à la culture de la vigne**. Mais un terroir ne se résume pas qu'à un sol : c'est la rencontre entre la géologie, la topographie, le climat, la biodiversité, le paysage, les techniques de production... et bien sûr, le savoir-faire des vignerons. Ce sont eux qui façonnent, avec passion et exigence, les vins de demain.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux travaux d'entretien, de réfection et d'amélioration des infrastructures communales.

Effectués :

1 Réfection totale de l'avenue de la Binache et de la rue de la Croix Jacquée

Remplacement des canalisations d'eau potable et réfection du réseau d'assainissement

Réfection complète de la voirie : enrobé, création de trottoirs, aménagements de sécurité (ralentisseurs, chicanes), places de stationnement, zones de plantations, signalisation et mise en place d'un dépose-minute devant l'école

2 Embellissement de la terrée

Plantations d'arbustes vivaces sur le talus et de l'autre côté de la rue, en face du parking

3 Aménagement de la placette de la Mairie

Mise en place de pavés et installation d'un banc/bac à fleurs.

4 Remise en état du City Park après les inondations

Nettoyage et remplacement de 2 jeux

À venir :

5 Agrandissement du colombarium pour accueillir les urnes funéraires au cimetière

6 Installation de 4 luminaires solaires

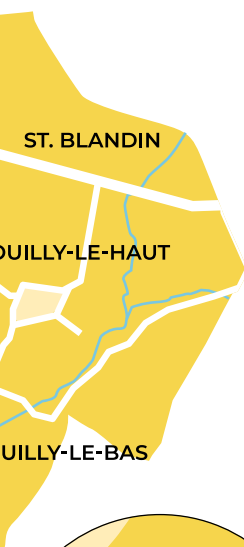
7 Création d'un coffret électrique pour la fête de Montbrieux

8 Réfection des voiries

9 Agrandissement du restaurant scolaire

10 Modification de l'entrée de l'école maternelle





INONDATIONS : DES MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER LA COMMUNE

Les épisodes de fortes pluies se multiplient ces dernières années, entraînant régulièrement des retenues d'eau, des ruissellements importants, voire des inondations dans certains secteurs de la commune. Pour y faire face, des actions concrètes sont en cours.

Une mobilisation immédiate face à l'urgence

La mairie a réagi sans attendre : un diagnostic de terrain a été réalisé, des devis ont été demandés, et une série d'interventions urgentes a été identifiée pour **limiter au plus vite les effets des prochaines intempéries**.

Parmi les travaux prévus :

- création et curage de fossés,
- débouchage et réfection de busages,
- aménagements techniques ciblés pour améliorer l'évacuation des eaux (merlons...)

Montant total de ces opérations : de l'ordre de **90.000 € TTC**.

Un engagement collectif

Consciente de l'ampleur du problème, la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie a validé la prise en charge des travaux, dans le cadre de ses compétences en **gestion des eaux pluviales**.

Elle assurera la maîtrise d'ouvrage. La commune participera à hauteur **de 10 % du coût total HT**.

Cette intervention s'inscrit dans un **plan d'urgence élargi** pour renforcer la prévention des inondations sur tout le bassin versant du Grand Morin.

Ces décisions traduisent une volonté partagée : ne pas attendre que les inondations se répètent pour agir, mais anticiper pour mieux protéger la population, les habitations et les infrastructures. En effet, la gestion des eaux devient une priorité pour les années à venir, dans un contexte climatique où l'exceptionnel et l'imprévu deviennent courants.

LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES EN CHIFFRES

Année Scolaire : 2024/2025

Maternelle

107 élèves

4 classes

Elémentaire

198 élèves

8 classes

Cantine scolaire

18 agents

280 repas quotidiens



Les écoles bénéficient de l'appui de **3,5 ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelle), qui accompagnent chaque jour les enseignantes en maternelle, et de **3 AESH** (accompagnants d'élève en situation de handicap), chargés de soutenir les élèves en situation de handicap, selon un accompagnement défini par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et l'équipe pédagogique.

CANTINE SCOLAIRE : LES ENFANTS AUSSI ACTEURS DU TRI !

Parmi les communes-test, la cantine scolaire s'illustre comme un bel exemple de réussite ! Grâce à la diligence des agents et à la bonne réception des enfants, le tri des déchets alimentaires s'est naturellement intégré dans le quotidien des repas.

Chaque jour, à la fin du déjeuner, les élèves débarrassent leur plateau et trient leurs déchets. Le dispositif du bioseau permet de rassembler facilement les restes alimentaires, qui sont ensuite collectés et

pesés. Ces données permettent de mesurer concrètement l'impact du gaspillage alimentaire et de les sensibiliser à de meilleures pratiques, tant au niveau du tri qu'à celui de la consommation.



ACCÈS AUX ÉCOLES : CE QUI CHANGE DEPUIS LE 1ER AVRIL

Avec le passage en **sens unique** de l'avenue de la Binache, l'accès aux écoles, au centre de loisirs et au parking du Rempart a été modifié.

Désormais, pour accéder aux infrastructures scolaires, il faut emprunter la rue de la Croix Jacquée, puis remonter l'avenue de la Binache dans le bon sens de circulation.

Un **dépose-minute** a été aménagé devant l'école du Rempart pour permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité, sans gêner la circulation.

Nous comptons sur vous pour utiliser ce dispositif de manière fluide, afin d'améliorer les conditions de circulation aux abords des écoles et **garantir la sécurité des enfants**.

Malgré la matérialisation d'emplacements de stationnement, nous constatons encore trop



souvent des véhicules garés sur les trottoirs, notamment aux heures d'entrées et sorties d'écoles.

Ce comportement oblige les piétons, enfants et poussettes à marcher sur la chaussée, mettant leur sécurité en péril.

Nous rappelons donc que le stationnement est interdit sur les trottoirs.

VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES 2024-2025

Tout au long de l'année scolaire, la municipalité accompagne les enseignants dans leurs projets pédagogiques en finançant les transports pour les sorties et en subventionnant les voyages scolaires. Au programme cette année :

Sorties scolaires

- 2 classes de PS/MS : cinéma de Coulommiers dans le cadre d'un festival
- Classe de MS/GS et classe GS : Galeria Continua de Boissy le Chatel
- 4 classes (CP-CP/CE1-CE1 et CE1/CE2) : Ferme pédagogique à Cerneux
- 2 classes (CM1 et CM2) : visite du château de Chaumont sur Loire

Voyages scolaires

- Rando-Cyclo (1 semaine) pour la classe de CM2 : randonnée à vélo de Provins à Fontainebleau
- Visite du château de Guédelon (2 jours) pour 2 classes de (CE2 et CM1/CM2)

Les activités sur place sont financées par les coopératives scolaires, grâce aux dons des parents d'élèves et au soutien de plusieurs associations guérardaises. La municipalité remercie l'ensemble des partenaires qui rendent ces projets possibles et salue l'engagement des équipes éducatives.



Samedi 14 juin

Ne manquez pas la **kermesse des écoles** organisée par l'association Les P'tits Cartables, avec les spectacles des élèves des deux écoles, accompagnés des équipes enseignantes.

L'ASLC, DU DYNAMISME ET DES IDÉES !

Cette saison 2024-2025, l'ASLC propose à la population guérardaise et des environs **une vingtaine d'activités**, animées par 16 professeurs, rassemblant ainsi **plus de 300 adhérents**.

Lors de l'assemblée générale de décembre 2024, le bureau a été partiellement renouvelé : Dominique Hanol, qui avait assuré la présidence après Aurore Kernin, a passé le relais à Alexandra Vincent. Leslie Pinot a également rejoint l'équipe. Et pour marquer cette nouvelle étape, l'ASLC s'est offert un relooking avec un tout nouveau logo !



APPEL AUX TALENTS : L'ASLC A BESOIN DE VOUS !

L'association souhaite enrichir encore son offre dès septembre prochain, mais **elle recherche activement des animateurs titulaires d'un diplôme d'État** pour deux nouvelles activités :

- Un **cours d'éveil musical** pour les enfants de 2 à 6 ans
- L'organisation de **sorties vélo** pour les 6-12 ans

L'ASLC **cherche aussi des bénévoles** pour prêter main forte lors des spectacles (festival annuel, théâtre), notamment pour l'installation des décors, l'aménagement de la salle et le rangement. Un coup de main, même ponctuel, est toujours bienvenu !

Pour rejoindre l'association ou donner un peu de votre temps :

@ aslc.guerard@gmail.com

FESTIVAL

Guérard 77

Samedi 14 & Dimanche 15 JUIN 2025

Démonstration de Body K Fitness
Samedi 14 juin à 11h
Salle du Grand Morin

Démonstration Karaté & Self Defense
Samedi 14 juin à 14h30
Salle du Grand Morin

Exposition de dessin-peinture / enluminure / Arts textiles
Samedi 14 juin de 14h à 18h
Dimanche 15 juin de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
Maison des Georgères

Représentation théâtre enfant
Samedi 14 juin à 20h30
Salle du Grand Morin

Spectacle de magie
Dimanche 15 juin à 11h
Salle du Grand Morin

Spectacle de danse
Dimanche 15 juin à 15h30
Salle du Grand Morin

Agréée Jeunesse - Education Populaire subventionnée par le Conseil Général et la municipalité de Guérard



À NOTER DANS VOS AGENDAS :

Festival annuel : **du 14 au 15 juin 2025**

Préinscriptions pour la saison 2025-2026 :
jeudi 4 septembre 2025 à 16h, salle du Grand Morin

LA FEUILLE DE VIGNE GUÉRARDAISE : MILLÉSIME 2025

L'association poursuit sa mission : faire vivre la culture de la vigne, dans un esprit de transmission et de convivialité. Les ateliers vigne ont lieu sous la gouvernance d'Hervé Challier et François Hardebolle, deux passionnés qui partagent leur savoir-faire, tandis que les ateliers œnologiques proposent des initiations à la dégustation.

Comme chaque année, l'association organise et participe à de nombreux événements (agenda en fin de journal). Toutefois, le **concert Rock en Vignes 2025** est malheureusement déprogrammé, afin d'éviter un chevauchement de date avec le Damfest de Dammartin-sur-Tigeaux.



LES P'TITS CARTABLES PRÉPARENT LA KERMESSE

L'association est à pied d'œuvre pour organiser la kermesse de l'école. Afin de garantir la réussite de l'événement, l'équipe lance un appel à toutes les bonnes volontés ! **Elle recherche activement des lots pour la tombola.** Toute contribution est la bienvenue. Plus il y aura de lots, plus il y aura de tickets mis en vente, et donc, plus de fonds récoltés pour les projets des écoles.

Michaël DE SIMON

📞 06 52 76 60 11

@ lesptitscartablesdeguerard@gmail.com



➡ Pour acheter vos
tickets en pré-vente

FÊTE DE MONTBRIEUX : PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2025 !

La traditionnelle Fête de Montbrieux revient cette année **du vendredi 29 au dimanche 31 août 2025**. Comme chaque été, cet événement festif rassemblera petits et grands autour d'un programme riche et convivial, organisé par l'association Commune Libre de Montbrieux.

Exception cette année : en raison de la rentrée scolaire fixée au 1er septembre, les jeux gratuits pour les enfants et adolescents, accompagnés du goûter et du lâcher de ballons, devraient avoir lieu **exceptionnellement le vendredi 29 août après-midi** (au lieu du lundi).

Puis suivront **la Retraite aux flambeaux** le vendredi soir, la journée de **Brocante** le samedi, le **Marché artisanal** et le grand **Défilé de chars** le dimanche. Tout cela accompagné d'une grande **Tombola** (avec de nombreux lots de grande qualité à gagner), d'une **Buvette** de l'association et de la **fête foraine** ! Le samedi soir, sur inscription, pour celles et ceux qui le souhaitent : **dîner champêtre** (traiteur) et musique pour danser !

Depuis 66 ans, cette fête s'inscrit dans un engagement solidaire : l'association continue à développer ses actions auprès de nos anciens



Cette édition 2025 aura une résonance particulière, avec une pensée émue pour Anne-Marie Thiébaud, adjointe à la mairie et présidente de l'association Les Clochers du Grand Morin. « Montbrieux était « son » hameau, et elle aimait la Fête. Elle était aussi très active dans notre association et toujours présente pour l'organisation, notamment pour le repas dansant du samedi soir. Anne-Marie nous manque déjà. »

COMMUNE LIBRE
de
MONTBRIEUX



Société Philanthropique pour la jeunesse et la Vieillesse
Association Loi 1901

par la distribution d'un colis de produits locaux pour Noël, et d'un jouet d'éveil pour les nouveaux-nés, ainsi qu'auprès des écoles de Guérard avec l'aide au financement de projets ou matériel pédagogique.

Pour permettre à cette belle tradition de perdurer, **des bénévoles passeront dans les hameaux dès le mois de mai** pour proposer :

- des **cartes de soutien** à prix libre,
- des **billets de tombola**, à l'unité ou en carnet (20 € avec un lot assuré).

Merci de leur réserver le meilleur accueil !



**Vous souhaitez vous impliquer ?
Rejoignez les bénévoles !**



Réunions d'organisation :

Les samedis 24 mai, 28 juin, 5 et 19 juillet,
9/16/23 août
18h à la Maison des Georgères



Contact

communelibredemontbrieux1959@gmail.com



@fetedemontbrieux



Réservation brocante (à partir du 15 juil.)

07 55 63 22 02

COVALTRI : UNE NOUVELLE APPLI POUR MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN !

Le syndicat COVALTRI met à votre disposition une **nouvelle application mobile** pour vous simplifier la vie et faciliter la gestion de vos déchets, directement depuis votre smartphone.

L'application vous permet de :

- **Faire vos demandes en quelques clics** : besoin d'un nouveau bac, d'un badge ou d'un bioseau ? Les formulaires sont accessibles en ligne, sans vous déplacer.
- **Planifier un rendez-vous pour obtenir un composteur** grâce au calendrier intégré.
- **Télécharger votre calendrier de collecte** : ne ratez plus jamais le jour de sortie des bacs !
- **Signaler un souci** (collecte non effectuée, questions sur le tri...) en toute simplicité.
- **Suivre les actualités du syndicat** : bons gestes de tri, nouveautés sur le recyclage, conseils pratiques...



COLLECTE DES BIODÉCHETS : GUÉRARD, COMMUNE TEST

Dans le cadre d'une expérimentation menée avec **Covaltri**, notre commune a été choisie pour tester la mise en place de **points d'apport volontaire (PAV) destinés aux biodéchets**. Dix PAV ont ainsi été installés à différents endroits du village.

L'objectif de cette démarche est de proposer une solution complémentaire au compostage individuel, que de nombreux habitants pratiquent déjà avec sérieux.

Malheureusement, certains PAV sont régulièrement victimes d'incivilités. En effet, des **déchets inappropriés** (vêtements, gravats, ordures diverses) y sont parfois déposés, compromettant le tri, entraînant des rejets en centre de traitement et des pénalités financières pour le syndicat. Ces dérives nuisent à l'effort collectif.

Nous appelons chacun à faire preuve de respect et de civisme, en déposant **uniquement des biodéchets** dans les conteneurs prévus à cet effet. Un bilan de ce test sera réalisé avec notre partenaire Covaltri et nous en tirerons les conséquences.



DE NOUVEAUX CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES CARTONS

Avec le développement du e-commerce, le carton est devenu l'un des principaux **déchets ménagers**. Le trier à la source permet de faciliter son recyclage, tout en libérant de la place dans les bacs jaunes, réservés aux autres emballages recyclables.

Dans le cadre de notre engagement pour une meilleure gestion des déchets et un recyclage plus durable, de nouveaux **conteneurs dédiés à la collecte des cartons** seront donc prochainement installés sur la commune.

Chaque point accueillera 2 conteneurs à carton (PAV à 4 roues) d'une capacité de 1200 litres, adaptés à une **collecte robotisée**, qui aura lieu le même jour que le tri sélectif.

Ces conteneurs seront déployés sur la commune **à partir de juin 2025**. Leurs emplacements sont actuellement à l'étude et seront évolutifs : si certains sites s'avèrent peu adaptés, les conteneurs pourront être déplacés.



REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets verts a repris sur la commune depuis **le 1er avril 2025**. Elle sera assurée jusqu'à la fin du mois de novembre, à raison d'un **ramassage chaque mercredi après-midi**.

Ce service, pris en charge par le syndicat COVALTRI, vous permet d'évacuer vos :

- Tontes de pelouse
- Tailles de haies et d'arbustes
- Feuilles mortes

Déchets non autorisés :

- Souches d'arbres
- Branches de plus de 80 cm de longueur ou de plus de 5 cm de diamètre
- Sacs plastiques et pots de fleurs

Il est également rappelé que **les déchets ne doivent en aucun cas dépasser du bac**, afin de permettre une collecte dans de bonnes conditions.



Le saviez-vous ?



Une fois collectés, les déchets verts ne sont pas simplement éliminés : ils sont **valorisés** !

Acheminés vers une plateforme de compostage, ils sont affinés entre 1 et 3 mois, et transformés en compost fin, moyen ou grossier, pour être revendu aux agriculteurs, pépiniéristes et maraîchers de la région.

UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR UN AVENIR DURABLE

La commune s'est dotée d'une **nouvelle station d'épuration des eaux usées**, un équipement moderne et performant, mis en service en septembre dernier, pour répondre aux enjeux environnementaux et accompagner le développement du territoire sur les 30 années à venir.

Située rue de Georgevilliers, en retrait du bourg, cette nouvelle infrastructure permet d'assurer un **traitement optimisé des effluents** du centre-ville et des hameaux de la commune, ainsi que d'une partie de Dammartin-sur-Tigieux. Elle remplace l'ancienne station, mise en service dans les années 1970, devenue vétuste et inadaptée aux normes actuelles de protection de l'environnement.

Ce projet structurant, engagé dès 2016 par la communauté de communes de la Brie des Moulins, a été repris et mené à terme par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Après une première phase de tests en juin 2024, la station est désormais pleinement opérationnelle.

Un chantier dans un site protégé

L'implantation de cette station a nécessité une étroite collaboration avec les services de l'État, en raison du caractère protégé du site. Une attention particulière a été portée à l'intégration paysagère et à la préservation de l'environnement local.



Le procédé retenu est celui des **boues activées**, un **système d'épuration biologique** efficace et durable. Il consiste à dégrader les polluants grâce à des bactéries dans un bassin d'aération, avant que l'eau clarifiée ne soit rejetée dans le milieu naturel, conformément aux normes environnementales en vigueur.

Une installation pensée pour durer

Dimensionnée pour accompagner la croissance démographique de la commune et **garantir un traitement de qualité pendant au moins 30 ans**, la station d'épuration s'inscrit dans une démarche de long terme, respectueuse des équilibres naturels.

L'ancienne station, quant à elle, sera reconvertie en bassin d'orage afin de mieux gérer les épisodes de fortes pluies et d'éviter les débordements du réseau d'assainissement.

Un financement collectif

Le coût total de l'opération s'élève à **2,6 millions d'euros**, financés conjointement par plusieurs partenaires publics :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie : 1,2 M€
- Région Île-de-France : 611 000 €
- Département de Seine-et-Marne : 500 000 €
- Agglomération Coulommiers Pays de Brie : 317 000 €

La gestion de la station est assurée par la société **SAUR** dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.



LE PRIX DE L'EAU : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dès le début du mandat en 2021, les élus communautaires ont souligné les fortes disparités de tarification au sein de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB), notamment à Guérard, où les prix sont les plus élevés. Actuellement, sur les 54 communes, 22 paient un tarif supérieur à la moyenne. Dans un souci d'équité, le conseil a travaillé sur un projet d'harmonisation tarifaire. Objectif : parvenir à un **tarif unique pour toutes les communes de l'agglomération d'ici 12 ans**.

Le sujet est complexe. En effet, le prix de l'eau est la somme de plusieurs prestations facturées par différents prestataires :

- Le SMAAEP, qui gère **la distribution de l'eau potable** (production, traitement et acheminement de l'eau),
- La SAUR et la CACPB, qui gèrent **l'assainissement collectif** (collecte et traitement des eaux usées)
- L'Agence de l'eau, organisme public chargé de collecter les **taxes et redevances**.

À ce jour, seule la part communautaire liée à l'assainissement, qui représente 5,1636 € HT/m³, peut faire l'objet d'un ajustement par la CACPB. Mais pour que 22 communes sur 54 bénéficient d'une **baisse progressive de ce prix**, il faut que les 32 autres acceptent parallèlement de payer plus. Les débats ont été difficiles mais le Président, Ugo Pezzetta, s'est engagé politiquement.

Deux délibérations seront soumises au vote du Conseil Communautaire de juin 2025 :

- La convergence progressive de la part communautaire du prix de l'eau vers un tarif unique

CAP SUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN

5ème PNR en Ile-de-France

Notre commune fait partie du périmètre du projet de PNR Brie et Deux Morin composé de 82 communes allant de Sainte-Aulde au Nord à Dagny au Sud et de Montenils à l'Est à Couilly-Pont-aux-Dames à l'Ouest, représentant plus de 96 000 hectares et accueillant 119 830 habitants.

Un Parc naturel régional, c'est quoi ?

Un territoire qui présente un **caractère remarquable** au niveau régional ou national.

La Brie et Deux Morin se distingue par l'extraordinaire qualité de ses sols, parmi les plus fertiles d'Europe, la diversité de ses paysages, sa biodiversité et son patrimoine architectural.

L'étalement urbain est une menace dont la Brie et Deux Morin veut se prémunir pour préserver les terres agricoles, qui constituent l'un des principaux atouts du territoire, les paysages et la diversité des habitats nécessaires à la biodiversité.



La vocation du futur Parc naturel régional est de promouvoir des choix de développement compatibles avec la préservation du caractère remarquable du territoire. L'agriculture est un des atouts de notre territoire. C'est pourquoi le **développement des filières locales**, comme la filière laitière, le lin, le chanvre, le cidre, le miel ou encore la vigne, est un des défis majeurs du projet, car elles permettent de conserver un territoire vivant.

Les 5 piliers patrimoniaux du futur Parc naturel régional :

1. Les grandes cultures sur les limons des plateaux.
2. Le bourg jardin, un modèle agricole de proximité.
3. Les vallées, une mosaïque de micropaysages en lanière.
4. Les sols humides, supports de la forêt.
5. L'infrastructure hydraulique, le cœur du territoire.

d'ici 12 ans, avec une révision tous les trois ans,

- Le lissage du prix sur la première période triennale.

Dès le 1er juillet 2025, une première baisse pourrait donc s'appliquer.

Exemple pour un foyer guérardais raccordé à l'assainissement collectif, qui a une consommation d'eau de 100 m³/an : -38,50€/an sur la facture pendant les 3 années à venir (soit 115,50€ d'économie) ; puis nouvelle baisse dans 3 ans, 6 ans et 9 ans, jusqu'à atteindre l'équilibre entre toutes les communes de l'agglomération.

Cependant, il convient de nuancer cette baisse, qui ne concerne qu'une partie de la facture. Le SMAAEP a augmenté sa part syndicale de 10 cts/m³ (soit 1.30€) et prévoit de l'augmenter jusqu'à 1.50€ d'ici 2027, afin de financer le renouvellement des réseaux d'alimentation qui ont plus de 50 ans. L'Agence de l'eau, quant à elle, annonce une réforme de ses redevances dès 2025.



Un Parc naturel régional à quelle échéance ?

Après la finalisation du diagnostic du territoire réalisé entre 2022 et 2024, le projet rentre dans une phase décisive avec la rédaction de la charte : la définition des enjeux et du plan d'action qui sera soumise à l'État fin 2025/début 2026 pour un avis intermédiaire avant la candidature finale.

La labellisation pourrait intervenir en 2027.

TRAVAUX DE PRINTEMPS

Avec le retour des beaux jours, chacun s'active au jardin. Quelques rappels pour que cette saison reste agréable pour tous :

Nuisances sonores : des horaires à respecter

Les travaux impliquant l'utilisation d'engins bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :



- **Du lundi au vendredi** : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- **Le dimanche et les jours fériés** : de 10h à 12h

Merci de veiller à respecter ces plages horaires pour préserver la tranquillité du voisinage.

Brûlage des déchets verts : strictement interdit

Même si cela peut sembler pratique, **le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit** (article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne).

Pourquoi cette interdiction ?

- Pour **protéger la qualité de l'air**, car la combustion émet des particules fines nocives.
- Pour **éviter les risques d'incendie**, notamment en cas de sécheresse ou de vent.
- Pour **respecter le voisinage**, que la fumée et les odeurs peuvent gêner.

Des solutions alternatives existent : compostage, broyage, ou dépôt en déchetterie.



AGENDA

MAI 2025

Samedi 17

Troc de plantes et de livres

Salle J. Maloberti

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

Samedi 24

Voyage d'étude

À Vouvray

◇ *La Feuille de Vigne Guérardaise*

JUIN 2025

Samedi 14

Kermesse et spectacle des élèves

Parc des Georgères

◇ *Les P'tits Cartables*



Samedi 14 et dimanche 15

Festival ASLC

Salle du Grand Morin et

Maison des Georgères

◇ *L'ASLC*

Vendredi 13

Cérémonie « Un bébé, un pied de vigne »

Les Terres Blanches à Monthérand

◇ *La Feuille de Vigne Guérardaise*

Samedi 21

Fête de la musique

Parking du parc des Georgères

◇ *Guérard en Fêtes*



Dimanche 29

Fête de l'association

Salle J. Maloberti

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

JUILLET 2025

Dimanche 13

Soirée Guinguette

Terrain route de Prémol

◇ *Guérard en Fêtes*



Lundi 14

Brocante & Feu d'artifice

Terrain route de Prémol

◇ *Guérard en Fêtes & la Mairie*

AOÛT 2025

Du vendredi 29 au

dimanche 31

Fête de Montbriex

Rues du Bois et Dammartin

◇ *Commune Libre de Montbriex*

SEPTEMBRE 2025

Samedi 6

Forum des associations

Salle du Grand Morin

◇ *La Mairie*



Samedi 6 et dimanche 7

Rassemblement des Coxman's

Terrain route de Prémol

◇ *Les Coxman's, la Mairie et les Associations*

Dimanche 7

Rallye touristique

Départ sur la Place, retour salle J. Maloberti.

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

Samedi 20 et dimanche 21

Exposition de peinture

Salle du Grand Morin

◇ *Les Clochers du Grand Morin*



Samedi 27

Belote

Salle du Grand Morin

◇ *Le Club du Trait d'Union*

Samedi 27

Conférence de C.Gauvard

Maison des Georgères

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

OCTOBRE 2025

Samedi 4 octobre

Oktoberfest

Salle du Grand Morin

◇ *Le Comité du Jumelage*



Dimanche 5

Randonnée Gourmande

Départ de la salle J. Maloberti

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

Samedi 18 et dimanche 19

Exposition de modélisme

Salle du Grand Morin et

Maison des Georgères

◇ *Guérard en Fêtes*

NOVEMBRE 2025

Mardi 11

Commémoration

Monuments aux Morts

◇ *Le Club des Anciens Combattants*

Samedi 15 novembre

Soirée karaoké

Salle du Grand Morin

◇ *Guérard en Fêtes*

Samedi 21

Soirée Beaujolais

Maison des Georgères

◇ *La Feuille de Vigne Guérardaise*



Samedi 22 et dimanche 23

Concours/Expo photo

Salle du Grand Morin

◇ *Les Clochers du Grand Morin*

Samedi 29 et dimanche 30

Représentation de théâtre

Salle du Grand Morin

◇ *L'ASLC*